



LE GENRE DANS LA POLITIQUE NATIONALE DE PROTECTION ET DE PROMOTION SOCIALES (PNPPS)



Conférence Régionale sur le
Développement Social de l'Amérique Latine
et des Caraïbes

Atelier de travail

*Outils de politique sociale et analyse des inégalités de la
pandémie de COVID-19 : leçons et défis pour la mise en place de
systèmes de protection sociale universels, intégraux et durables*

25-26 Août 2021

Nathalie **LAMAUTE-BRISSON**
Conseillère Senior Protection Sociale
Programme alimentaire mondial

LA PERSPECTIVE DE GENRE AU CŒUR DE LA PNPPS

- **Du principe d'égalité entre les personnes**
- **La prise en compte systématique du genre**
 - Une analyse genrée des défis (risques et besoins)
 - Des mécanismes spécifiques selon les besoins des femmes axe par axe
 - Une démarche de transversalisation du genre dans la conception et la mise en oeuvre
- **Des enjeux majeurs pour les articulations avec les politiques sectorielles**



DU PRINCIPE D'ÉGALITÉ ENTRE LES PERSONNES

DU PRINCIPE D'ÉGALITÉ ENTRE LES PERSONNES

Principes directeurs

- Universalité
- Équité
- **Égalité entre les personnes**
- Solidarité dans le financement
- Qualité des prestations
- Participation et subsidiarité
- Cohérence des politiques publiques
- Adaptation
- Obligation de moyens
- Obligation de résultat

Principe d'égalité entre les personnes

Toutes les initiatives de protection et de promotion sociales doivent, depuis leur conception jusqu'à leur mise en oeuvre, **contribuer à mettre fin aux inégalités fondées sur le genre**, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle, la religion ou les convictions.



2

LA PRISE EN COMPTE SYSTÉMATIQUE DU GENRE

LE GENRE

-
- Le genre comme construit social qui institue une hiérarchie entre les hommes et les femmes et, sur cette base, définit les relations entre hommes et les femmes dans les divers domaines de la vie, en assignant des rôles et des responsabilités distincts aux hommes et aux femmes.
 - Enjeux
 - Visibiliser les **femmes** dans les politiques publiques et en particulier dans les statistiques;
 - Travailler à modifier **la nature des relations de genre** en réduisant les inégalités entre hommes et femmes et en proposant une redistribution des responsabilités et donc une reconfiguration des rôles et comportements (h et f)

EN AMONT, UNE ANALYSE GENRÉE DES RISQUES ET BESOINS

- **Santé sexuelle et reproductive**
 - Risque de grossesse précoce
 - Risques associés à la maternité (perte de revenu, maladie et mortalité maternelle 646 / 100 000 naissances vivantes)
- **Travail, activité économique, emploi et chômage**
 - 48% des femmes (66% h) dans le système d'emploi
 - 38% des femmes en chômage élargi (19.8% h)
 - Inégalités dans l'accès aux moyens de production et rentabilité plus faible dans les ménages agricoles dont le chef est une femme
- **Violences dans l'emploi et la vie privée...**

LA POUTRE MAÎTRESSE



52% du temps de travail total (domestique et dans l'emploi) des hommes et des femmes est assuré par les femmes

Travail domestique représente 53% du temps de travail des femmes



Participation des enfants au travail domestiques, notamment les filles, et aux activités économiques

LES PRINCIPAUX ENJEUX DES AXES STRATÉGIQUES

Axe 1 : Enfance

Développement intégral de la petite enfance

Développement des capacités de l'enfance

Protection de l'enfance en péril et **des adolescentes**

Axe 2 : Travail, emploi, employabilité

Inclusion économique des plus pauvres

Participation des femmes à la production de richesses et nouvelle économie des soins

Travail décent (**égalité salariale**) et protection des enfants

Axe 3 : Protection sociale en santé, protection de la vieillesse et de l'invalidité

Santé (bien-être et ressource)
Protection financière pour l'accès aux soins de santé
Protection de la maternité

Protection financière de la vieillesse et de l'invalidité

Axe 4 : Protection et promotion sociales réactives aux chocs

Mobilisation des mécanismes de PPS existants (Axes 1, 2 et 3) à la réponse aux chocs
Genre et chocs covariants

ENFANCE FEMMES ET ENFANTS, ADOLESCENTES

Défis	Mécanismes					
1. Limites au développement intégral	. Exemption de paiement de paquets de services essentiels de santé	2. Facilitation de l'enregistrement des naissances I	3. Visites domiciliaires dans les familles avec enfants de 0 à 5 ans	5. Gratuité (subvention de l'État) du préscolaire public	4. Réseau communautaire de centres à la petite enfance	6. Transfert monétaire inconditionnel pour le préscolaire
2. Non-fréquentation scolaire	1. Gratuité de l'école fondamentale publique	2. Transfert monétaire lié à la fréquentation scolaire	4. Cantines scolaires liées à la production locale jusqu'à la 9e année fondamentale	3. Gratuité du transport scolaire		
3. Manque de soins sociaux	1. Repérage, enregistrement et référencement des enfants	2. Placement en famille d'accueil et appui économique	4. Référencement des enfants retirés des situations de vulnérabilité	3. Placement temporaire en centre d'accueil et de prise en charge psychosociale		
4. Grossesse précoce	1. Exemption de paiement pour un paquet de services essentiels en santé	2. Accompagnement des adolescentes et référencement				

TRAVAIL, EMPLOI ET EMPLOYABILITÉ DES DÉFIS LIÉS À LA POUTRE MAÎTRESSE

Défis	Mécanismes de PPS			
1. Nonaccès à l'emploi lié au déficit d'employabilité	1. Gratuité ou quasi-gratuité de la formation professionnelle	2. Gratuité ou quasi-gratuité des dispositifs d'insertion professionnelle		
2. Pauvreté liée à l'emploi rémunéré	1. Modèle de la graduation à destination des ultra-pauvres	2. Appuis à la petite entreprise/exploitation agricole	3. Travaux à haute intensité de main-d'œuvre(HIMO)/ Emplois garantis	4. Service d'inspection du travail
3. Non-emploi, disponibilité limitée lié au travail des soins	1. Transferts monétaires pour services de garde OU gratuité/quasi-gratuité des services de garde	2. Congés pour le travail de soins des travailleurs et travailleuses salariés de tous les secteurs	3. Appui à la création ou au renforcement d'auto-emplois OU Service d'intermédiation pour accès à un emploi compatible	
4. Besoin de protection des enfants de -16 ans au travail	1. Services de soins sociaux pour le repérage, le retrait des enfants au travail et leur référencement	2. Gratuité ou quasi-gratuité des services de formation professionnelle	3. Gratuité ou quasi-gratuité des services d'insertion professionnelle	
5. Risques et besoins liés au travail des soins	1. Service d'inspection du travail et d'application des normes	2. Gratuité ou quasi-gratuité de la formation des prestataires de soins non rémunérés	3. Appui à la création de groupements communautaires et d'entreprises sociales dans les services de soins	

PROTECTION SOCIALE EN SANTÉ, PROTECTION DE LA VIEILLESSE ET DE L'INVALIDITÉ

Défis	Mécanismes			
1. Maladie et risques associés à la maternité	1. Exemption de paiement de paquets de services essentiels de santé	2. Transferts monétaires pour maternité	3. Transfert monétaire pour l'invalidité	4. Réforme puis extension des régimes d'assurance obligatoire <i>Maladie et Maternité</i> (OFATMA) en faveur de nouveaux groupes de travailleurs et travailleuses
3. Dépendances associées à la vieillesse	1. Pension minimum vieillesse non contributive	3. Consolidation et extension de la couverture des régimes contributifs d'assurance <i>vieillesse</i> obligatoire (ONA, DPC.)	2. Prise en charge gratuite en asiles communaux	
2. Accidents du travail et maladies professionnelles	1. Extension de la couverture du régime contributif d'assurance obligatoire <i>Accidents du travail</i> (OFATMA) et intégration du risque de			

INTÉGRATION DU GENRE DANS LA PPS

UNE DÉMARCHE CENTRALE DE TRANSVERSALISATION

Rôle essentiel des soins sociaux (travailleur.euse.s sociaux) comme porte d'entrée ou point d'appui pour tous les axes stratégiques

Evaluation des situations de monoparentalité féminine

1. Inclusion explicite des femmes/filles dans les populations cibles des personnes et
2. Calibrage adéquat des prestations et services de PPS

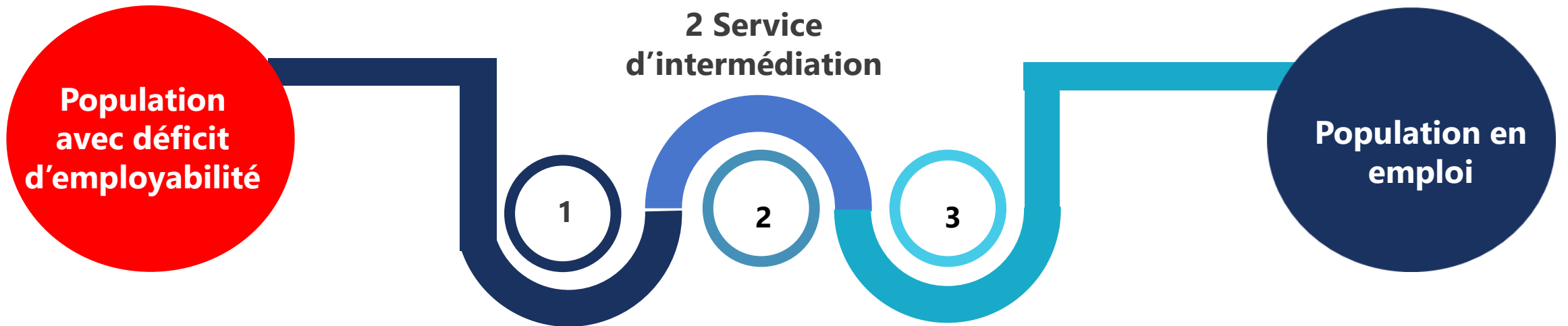
Déconstruction des stéréotypes et promotion de nouveaux comportements

Prévention et prise en charge de toutes les VBG hors et dans le système de PPS

Un système de veille sur les injustices institutionnelles en vue de leur traitement

UN EXEMPLE

Déconstruction des stéréotypes



Population avec déficit d'employabilité

Population en emploi

2 Service d'intermédiation

1

2

3

Quota

1 Gratuité de la formation professionnelle ou de la validation des acquis

3 Transfert d'outils, équipements ou crédit à taux d'intérêt bonifié

Référencement des adolescentes

Transfert monétaire pour la garde d'enfants

3

LES ENJEUX DES ARTICULATIONS AVEC LES POLITIQUES SECTORIELLES

ACCÈS A LA SCOLARISATION – DÈS LE PRÉSCOLAIRE ET PLAN DÉCENNAL D'ÉDUCATION ET DE FORMATION

Axes et priorités du Plan décennal d'éducation et de formation (PDEF)

- 3 axes : Gouvernance, Qualité-Pertinence, Accès-Équité
- 4 priorités :
 - Transformer la gouvernance du système éducatif à tous les niveaux ;
 - Offrir un service efficace d'éducation continu de qualité à la portée de tous les citoyens ;
 - S'assurer que les sortants du système aient acquis les compétences et valeurs pour contribuer au développement de l'Etat haïtien et pour être des citoyens productifs, performants tant au niveau national qu'au niveau international ;
 - S'assurer que les groupes les plus désavantagés soient les **premiers bénéficiaires** des efforts de l'Etat dans le domaine éducatif.

Enjeux du côté de l'offre de services d'éducation à l'heure actuelle

- Disponibilité des services d'éducation
- Qualité des services d'éducation
- Accessibilité physique
- Accessibilité financière
- **Absence de discrimination, de stigmatisation et d'exclusion basées sur le genre vis-à-vis des élèves dans les dispositifs scolaires et la co-production du service d'éducation**
- **Mise en place de dispositifs institutionnels pour lutter contre les injustices institutionnelles liées au genre**

POLITIQUE NATIONALE DE PROTECTION ET DE PROMOTION SOCIALES (PNPPS)

MERCI !



République d'Haiti
**Ministère des
Affaires Sociales
et du Travail**